



# MUNICIPALITE DE LEYSIN

## Déclaration d'intérêts

En regard des Règles et usages de la Municipalité amendé le 24 novembre 2025,  
Se référant par analogie à l'article 8 de la Loi sur le Grand Conseil vaudois du 8 mai 2007,  
le/la Syndic-que ou le/la Municipal-e ci-dessous déclare ses intérêts (hors mandats assumés ès fonction  
de Syndic-que / Municipal-e) comme suit :

Nom : RYTER

Prénom : JEAN PHILIPPE

Type	Activité/fonction concernée	Description des intérêts
Activité(s) professionnelle(s)	<i>consultant indépendant dans le domaine des travaux spéciaux du génie civil.</i>	<i>Mandat dans le domaine des travaux spéciaux.</i>
Fonctions assumées au sein d'organes d'administration, de direction et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public	<i>néant</i>	
Fonctions permanentes de direction assumées pour le compte de groupes d'intérêts importants, suisses ou étrangers	<i>néant</i>	
Fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, de l'Etat et des communes vaudoises	<i>néant</i>	
Fonctions politiques importantes	<i>néant</i>	

Le/La soussignée-e déclare en outre que les informations ci-dessus sont complètes et exactes.

Ainsi fait à Leysin, le *27.11.2025*

Signature :